

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du 20 octobre 2016
Heure 14 h 15
Lieu CAFÉTÉRIA DU BLOC G

PRÉSENCES – 115 personnes ont signé la feuille des présences.

OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 15 h 02.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Joan Sénéchal propose *Samaël Beaudoin*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 9

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2016
 - 3.1 Décision à prendre
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Politique du plan de cours détaillé (PPCD)
 - 5.1 Décision à prendre
6. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC)
7. Assurances : changements souhaités à la couverture par des membres
 - 7.1 Recommandation au RSA
8. Informations
 - 8.1 Bilan local des négociations
 - 8.2 SPECA-Hebdo
 - 8.3 Politique institutionnelle de reconnaissance des acquis et des compétences (PIRAC)
 - 8.4 Consultation ministérielle
 - 8.5 Party d'huîtres
9. Questions diverses

Proposée par Robert St-Amour

Appuyée par Gaston Sauvé

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 SEPTEMBRE 2016

Recommandation 10

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Manon Brière

Appuyée par Julie Cloutier

Adoptée à l'unanimité

3.1 Décision à prendre

Sophie Crevier explique que lors de la dernière assemblée générale, un décompte des votes requis en lien avec le choix de l'assureur a révélé (sans qu'une demande formelle de constat de quorum n'ait été formulée par un membre) que soixante-trois membres étaient présents. La recommandation suivante est donc présentée afin d'éviter que puissent être remises en question les décisions prises subséquentement à ce constat.

Recommandation 11

Considérant que lors de l'assemblée générale du 15 septembre 2016, la recommandation 8 relative aux taux de renouvellement 2017 pour les assurances a été adoptée à l'unanimité et que trois postes vacants ont été comblés (élections par acclamation) après qu'un décompte total du nombre de participants ait révélé que seulement 63 membres étaient présents;

Considérant qu'il est souhaitable que ces décisions soient entérinées alors que nous avons quorum afin d'éviter qu'un doute puisse être soulevé quant à leur légitimité ou à leur légalité.

Il est proposé :

Que le SPECA accepte la recommandation du CFARR pour les taux de renouvellement 2017. Ces taux tiennent compte du pourcentage de remboursement RAMQ des médicaments originaux sur la base du coût des médicaments génériques pour tous les modules.

Que les élections d'Alain Forget au poste de représentant au Conseil d'administration, de Fabien Ménard au Comité de toponymie et de Douce Michaud au Comité d'action et de concertation en environnement soient confirmées.

Proposée par Caroline Leduc
Appuyée par Lysann Hounzell
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Recommandation 12

Que l'assemblée générale du SPECA accepte *Guillaume Campeau-Vallée* (Cinéma), enseignant ayant adhéré au SPECA depuis le 15 septembre 2016.

Proposée par Robert St-Amour
Appuyée par Véronique Rodriguez
Adoptée à l'unanimité

5. POLITIQUE DE PLAN DE COURS DÉTAILLÉ (PPCD)

Jean-François Millette, Dominique Rioux et Julie Cloutier présentent l'état des travaux relatifs à cette politique, en rappelant le processus de consultation et en présentant les principales modifications qui ont été apportées au projet de politique suite à cette consultation. L'entrée en vigueur de la politique est prévue pour le 1^{er} juillet 2017.

5.1 Décision à prendre

Recommandation 13

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter le projet de Politique du plan de cours détaillé, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient y être apportés.

Proposée par Alain Forget
Appuyée par Walter Tshibangu

Un amendement est proposé.

Que l'art. 4.07.1 soit modifié afin que le premier élément soit : le moment *et lorsqu'il s'agit d'une évaluation dont la pondération est significative, la semaine.*

Sur l'amendement, le vote est demandé.
L'amendement est battu à majorité.

Sur la proposition principale, le vote est demandé.

Adoptée à la majorité.

6. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (CÉEC)

Ce point a été présenté en partie avant l'ouverture de l'assemblée.

Alain Long explique que, suite à une demande de la Direction, l'exécutif a eu à se questionner sur la position du syndicat à l'égard du processus d'assurance-qualité. Il dresse ensuite un bref historique du processus d'audits d'assurance qualité et rappelle notre position de dissociation et de boycott. Il explique aussi que dans la foulée de la consultation ministérielle, le rôle que la CÉEC est appelée à jouer est incertain et que, par conséquent, il apparaît difficile de réévaluer notre position à ce moment-ci. Il conclut en expliquant que l'exécutif considère que notre position est toujours valable et il invite à l'assemblée à en débattre si elle le souhaite.

7. ASSURANCES : CHANGEMENTS SOUHAITÉS À LA COUVERTURE PAR DES MEMBRES

Nicola Grenon sonde les membres à propos de la couverture d'assurance car différentes options nous sont offertes.

7.1 Recommandation au RSA

Recommandation 14

Considérant que la FNEEQ a terminé son processus d'appel d'offres et que notre assureur sera La Capitale pour les prochaines années;

Considérant les interventions des membres lors de l'assemblée générale du SPECA du 15 septembre 2016;

Il est proposé :

Que le SPECA mandate son représentant à la Réunion des syndicats adhérents (RSA) pour présenter une proposition afin que le Comité fédéral des assurances et des régimes de retraite (CFARR) produise une analyse des coûts et des modalités de certaines couvertures supplémentaires incluant, non limitativement, les suivantes :

- Lunettes de prescription
- Soins dentaires plus évolués (traitement de canal)
- Orthodontie

Que l'analyse soit produite dans des délais permettant une consultation des assemblées générales à l'automne 2017 en vue, le cas échéant, d'une intégration des couvertures supplémentaires, en tout ou en partie, en janvier 2018.

Proposée par Robert St-Amour
Appuyée par Joan Sénéchal

Un amendement est proposé:

Que le SPECA demande au CFARR de faire une simulation des coûts des assurances collectives sans le remboursement des frais homéopathiques afin de décider ultérieurement si nous voulons conserver ou non cette option.

Proposé par Caroline Leduc
Appuyé par Monique Boucher

Sur l'amendement, le vote est demandé.
L'amendement est adopté à la majorité.

Un amendement est proposé :

Ajout d'une analyse concernant les massages thérapeutiques dans les modules A et B.

Proposé par Monique Boucher
Appuyé par Caroline Leduc
Adopté à l'unanimité

La proposition principale, telle qu'amendée, est adoptée à l'unanimité.

Suivant l'adoption de la recommandation, des analyses de coûts pour les soins suivants sont suggérées, bien que n'ayant pas fait l'objet d'une proposition formelle : parodontie, endodontie et examen de la vue.

8. INFORMATIONS

Tous les points d'information ont été présentés avant l'ouverture de l'assemblée.

8.1 Bilan local des négociations

Alain Long réfère à la publication spéciale du SPECA-Hebdo consacrée exclusivement au bilan des négociations et confirme sa transmission à la FNEEQ.

8.2 SPECA-Hebdo

Dominique Rioux fait état de la réflexion qui a cours quant au format et au contenu de la publication. Les membres souhaitant joindre le Comité éditorial élargi sont invités à communiquer avec elle ou Sophie Crevier.

8.3 Politique institutionnelle de reconnaissance des acquis et des compétences (PIRAC)

Jean-François Millette présente l'état des travaux relatifs à cette politique et annonce une consultation imminente, qui suivra sa présentation à l'assemblée des responsables de la coordination départementale.

8.4 Consultation ministérielle

Sophie Crevier dresse un portrait des faits saillants depuis la dernière assemblée générale (prolongation des délais de dépôt des mémoires et tenue d'un Conseil fédéral extraordinaire, lors duquel les positions à l'égard de la création d'un Conseil des collègues et des modifications au RREC ont été élaborées).

8.5 Party d'huîtres

Carly Milorin rappelle la date limite d'inscription du 3 novembre. Elle profite de la tribune pour annoncer le dépouillement de Noël.

9. QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 16 h 30.

Adopté le : _____

Alain Long, Président

Sophie Crevier, Secrétaire